SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES
Section locale de Montréal

CONVOCATION

Mercredi, le 23 mars 2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Édifice FTQ
565, boul. Crémazie Est (Montréal) - 2e étage
(au coin de la rue Lajeunesse)
18 H 30 PRÉCISES

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'assemblée générale par la présidente ;
- Lecture, adoption et signature du procès-verbal de l'assemblée générale précédente ;
- Demandes d'admission des nouveaux membres ;
- Lecture de la correspondance ;
- Rapport mensuel du secrétaire-trésorier sur l'état des variations de la caisse générale du mois de février 2016 ;
- Rapport du Comité exécutif ;
- Résolutions ;
- Démissions ;
- Mise en nomination des déléguées syndicales et des délégués syndicaux ;
- Affaires générales ;
- Levée de l'assemblée.

Avis de motion : Lors de l'assemblée, il y aura 2ère lecture de l'avis de motion concernant les règlements suivants : articles 207, 209, 214, 216, 218, 220, 234, 236 et 305. Les documents pertinents seront disponibles lors de l'assemblée générale.

NOTA : Seuls les membres en règle de la Section locale de Montréal présentant leur carte de membre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes sont admis à l'assemblée.
(Durée maximale : 3 heures et 30 minutes, référence : article 801 des règlements).

N.B. Le **stationnement** de l'édifice Louis-Laberge (situé au 545, boul. Crémazie Est) sera disponible après 17h 00, (4e sous-sol) et sera **gratuit** pour tous les membres voulant participer à l'assemblée générale.

Syndicalement,

Michel Duguay
Secrétaire-trésorier
STTP-Section locale de Montréal
MD/sg sepb-574

Montréal, le 14 mars 2016 / 055